Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20210322-DEL220321-11-DE
Date de télétransmission : 25/03/2021
Date de réception préfecture : 25/03/2021

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

Délibération n° 2021/11

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO

Séance du 22 MARS 2021
Convocation en date du 15 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; COLOMBANI Victoria ; OTTOMANI Jean-François ; FRANCISCI Lisa ; BARBONI Toussaint ; ELEGANTINI Muriele ; ANGELI Filippu Antone ; MICAELLI Marie-Luce ; PIERI Pierre-Louis ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; FARENC Nicole ; PIREDDA Albert ; POLINI André.

Procurations : GUIDICELLI Sébastien à PAOLI Christian ;
SUSINI Vincent à BARBONI Toussaint ;
PAOLI Franck à ROCCHI André ;
GAMBOTTI Marie-Pierre à OTTOMANI Jean-François ;
MURGIA Sandrine à ANDREANI Agnulina ;
FABRE-ACHILLI Nadine à POLINI André ;
VILLARD-ANGELI Dominique à FARENC Nicole.

Secrétaire : Madame FRANCISCI Lisa

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2020.
Travaux de démolition, de désamiantage et de remise en état du terrain des anciens bâtiments du collège de Morta.

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI

Vote pour : 27
Vote contre : 0
Abstention : 0

Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20210322-DEL220321-11-DE
Date de télétransmission : 25/03/2021
Date de réception préfecture : 25/03/2021

Affichage en date du : 25 Mars 2021

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- APPROUVE le programme des travaux d'aménagement qui portera sur la démolition, le désamiantage et la remise en état du terrain des anciens bâtiments du collège de Morta, établi par le Cabinet « Atelier Archimed », maître d'œuvre de l'opération, pour un montant total de 689 819 €uros Hors Taxes.

- SOLLICITE auprès de l'ETAT, au titre de la DETR sur son enveloppe de 2020, une subvention la plus élevée possible, dans le cadre du financement des travaux de démolition, de désamiantage et de remise en état du terrain des anciens bâtiments du collège de Morta (1ère Tranche), dont le coût est estimé à 689 819 €uros Hors Taxes.

- APPROUVE le Plan de financement de l'opération qui se décompose de la façon suivante :

♦ DEPENSES :

1) Estimation du coût des travaux HT :

- Travaux préparatoires	12 400,00 €uros
- Travaux de démolition	660 630,00 €uros
- Travaux de clôture	16 789,00 €uros
TOTAL HT:	**689 819,00 €uros**

♦ RECETTES :

- Subvention ETAT au titre de la DETR	551 855,20 €uros
- Emprunt Commune de Prunelli di Fium'Orbu,	137 963,80 €uros
TOTAL :	**689 819,00 €uros**

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

- ABROGE la délibération n°2020/13-1 et n°2020/13-2 en date du 19 Octobre 2020, reçue en Préfecture de Haute-Corse le 22 Octobre 2020, ayant pour objet : « Travaux de démolition, de désamiantage et de remise en état du terrain des anciens bâtiments du collège de Morta (1ère Tranche) ».

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

Pour le Maire empêché
Le 1er Adjoint
Christian PAOLI

PRUNELLI DI FIUM'ORBU
HAUTE-CORSE